

Inspecteur des services pénitentiaires

EMPLLOI : Inspecteur - Code RIME : FPECTL04

MISSIONS

L'inspecteur des services pénitentiaires est chargé, dans le respect du guide méthodologique de l'inspection des services pénitentiaires (ISP), de contrôler les services déconcentrés et l'école nationale d'administration pénitentiaire. Il intervient soit dans le cadre d'enquête administrative, soit dans le cadre d'audit de fonctionnement des structures ou encore lors d'enquête thématique.

AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ

L'inspecteur des services pénitentiaires est placé sous l'autorité du chef de l'inspection des services pénitentiaires, membre de l'inspection générale des services judiciaires et de son adjoint.

Niveau 4¹

CONDITIONS D'EXERCICE

L'inspecteur des services pénitentiaires intervient sur des missions définies qu'il est amené à conduire sur l'ensemble du territoire français.

Les contrôles se font sur pièces et sur place.

CONDITIONS D'ACCÈS A LA FONCTION

Emplois fonctionnels de directeur interrégional, directeur des services pénitentiaires, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, magistrat, fonctionnaires de la protection judiciaire de la jeunesse, personnels du corps de commandement de l'administration pénitentiaire et tout fonctionnaire de catégorie A, B ou C.

CHAPITRES DU RÉFÉRENTIEL QUALITÉ RPE CONCERNÉS

➤ Ensemble des chapitres du référentiel mais plus particulièrement les chapitres 6 concernant le contrôle des établissements.

PRATIQUES DE RÉFÉRENCES OPÉRATIONNELLES CONCERNÉES

Domaines d'activités	Activités	Compétences
Réaliser une enquête administrative DA65	<ul style="list-style-type: none"> ➤ METTRE EN ŒUVRE <ul style="list-style-type: none"> - recueillir sur place l'ensemble des informations nécessaires à l'enquête - identifier les dysfonctionnements - rédiger un rapport visant à : <ul style="list-style-type: none"> ▪ cerner les causes de ces dysfonctionnements, ▪ proposer au DAP une aide à la décision concernant les mesures à prendre, ou d'éventuelles mesures disciplinaires ▪ émettre des recommandations dans l'objectif d'éviter la répétition des faits 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Collecter les informations C1.1 ➤ Traiter les informations C1.2 ➤ Élaborer les écrits professionnels C1.6 ➤ Identifier et anticiper les problèmes C3.1 ➤ Repérer les situations à risque C3.9 ➤ réaliser un diagnostic C5.1.3 ➤ assurer le développement de la qualité C5.1.10 ➤ apporter un appui technique C5.2.2
Réaliser un audit de fonctionnement DA62	<ul style="list-style-type: none"> ➤ DEFINIR <ul style="list-style-type: none"> - déterminer le périmètre de l'audit METTRE EN ŒUVRE <ul style="list-style-type: none"> - respecter la méthodologie du référentiel de contrôle et, à défaut l'élaborer - relever les bonnes pratiques - rédiger un rapport d'audit ➤ CONTROLER <ul style="list-style-type: none"> - identifier les dysfonctionnements et les risques 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Collecter les informations C1.1 ➤ Traiter les informations C1.2 ➤ Élaborer les écrits professionnels C1.6 ➤ Identifier et anticiper les problèmes C3.1 ➤ Repérer les situations à risque C3.9 ➤ réaliser un diagnostic C5.1.3 ➤ assurer le développement de la qualité C5.1.10 ➤ apporter un appui technique C5.2.2

Inspecteur des services pénitentiaires

<p>Réaliser une mission d'étude ou de vérification DA66</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ METTRE EN ŒUVRE<ul style="list-style-type: none">- traiter les demandes du Défenseur des Droits- contribuer à la formation des élèves de l'ENAP- Rédiger un projet de réponse pour le contrôleur général des lieux privatifs de liberté➤ CONTROLER<ul style="list-style-type: none">- rendre un avis sur les procédures disciplinaires	<ul style="list-style-type: none">➤ Collecter les informations C1.1➤ Traiter les informations C1.2➤ Élaborer les écrits professionnels C1.6➤ Identifier et anticiper les problèmes C3.1➤ organiser les interventions C5.2.1➤ évaluer les actions, projets, les stratégies C5.1.11
--	---	--